

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, il est permis à SEBASTIEN CRAMOISY, Imprimeur ordinaire du Roy, Directeur de l'Imprimerie Royale du Louvre, & ancien Eschevin de Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter, *Les Relations de ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des Peres de la Compagnie de I E S V S en la Nouvelle France*, & ce pendant le temps de vingt années, Avec deffenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, ou faire imprimer ledit Livre, sous pretexte de déguisement & changement, aux peines portées par ledit Privilege: Donné à Paris en Janvier 1667. Signé, Par le Roy en son Conseil.

MABOUL.

*abl
ms p. 177*